C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

R É G I E D E L ' É N E R G I E

N^{o} : R-3826-2012

HYDRO-QUÉBEC (« TRANSPORTEUR »)

et

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ

et

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (« AQCIE/CIFQ »)

CAHIER D'AUTORITÉS
ADDITIONNELS DU TRANSPORTEUR – VOL. II

ONGLET	DOCUMENT
1	D-2008-062 *Motifs de la décision – Requête en révocation et révision des décisions D-2007-127 et D-2007-134*
2	*Bell Canada c. Canada (CRTC)* (22 juin 1989), 20525, [1989] 1 R.C.S. 1722
3	D-2008-100 *Décision procédurale – Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2009 (dossier R-3669-2208)*
4	D-2010-124 *Décision procédurale sur la reconnaissance des intervenants, le cadre des interventions, les budgets de participation et les rapports d'expert – Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2011*
5	D-2011-150 *Décision procédurale relative aux demandes d'interventions, au cadre de la participation des intervenants, aux budgets de participation et aux expertises – Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1er janvier 2012*
6	Macaulay and Sprague, *Hearing before Administrative Tribunals*, 4e éd., Éditions Carswell, pages 9-16 et 9-20
7	D-2007-08 *Décision relative à la demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1er janvier 2007*

8	D-2006-34 *Décision – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2006-2007*
9	*Public School Boards' Assn. of Alberta c. Alberta (Procureur général)* (14 janvier 2000), 26701, [2000] 1 R.C.S. 44
10	D-2012-119 *Décision procédurale – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2013-2014*
11	D-2008-074 *Décision - Demande portant sur la détermination du statut de transporteur auxiliaire (Phase 1)*
12	D-2008-061 *Motifs de la décision D-2008-061 – Demande de révocation de la décision D-2007-134 (dossier R-3649-2007) de la Régie de l'énergie*
13	D-2012-162 *Décision – Demande de révision de la décision D-2012-080 rendue dans le dossier R-3798-2012*
14	D-2006-162 *Décision – Demande de révision de la décision D-2006-156 (dossier R-3610-2006)*
15	D-2006-156 *Décision interlocutoire sur la recevabilité d'une partie de la preuve des intervenants CETAF/AQLPA/S.É. GRAME et UC – Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008*
16	D-2001-49 *Décision procédurale disposant de quelques demandes relatives aux réponses qu'Hydro-Québec doit fournir à la suite de la décision D-2000-214*

Montréal, ce 20 décembre 2012

(S) *Heenan Blaikie*

***HEENAN BLAIKIE*, S.E.N.C.R.L., SRL**,
Procureurs du Transporteur
HYDRO-QUÉBEC